

DEMANDE DE SUBVENTION 2024

ELEMENTS A RENSEIGNER PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

CRITERE D'ETUDE DU FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS

NOM DE L ASSOCIATION :

RETOUR PAR MAIL A : edeoliveira@valserhone.fr OU PAR COURRIER ADRESSE A Service Vie associative - Centre Jean-Marinet AVANT LE 15/10/2022

CRITERES	NATURE DES ELEMENTS A COMMUNIQUER	DONNEES A RENSEIGNER (ci-dessous)		
		préciser montant dans la cellule ci-dessous		commentaires / illustration
1- Charges de fonctionnement : "déplacements" + "charges salariales"	frais de transport (bus, train, avion, covoiturage)			
	frais de personnel (montant et nb)	montant	nb	
2- formation et jeunes : politique de formation du club et nb de jeunes	nb de jeunes de moins de 18 ans et %	nombre	%	
	école de formation - label - classe à horaire aménagée, etc...	préciser labels ci-dessus	nb jeunes concernés / nb de structures labellisés	
	nb de formateurs diplômés (professionnels et fédéraux)			
3- Licenciés et compétiteurs : justificatifs de la part des fédérations	nombre total de licenciés 2022-23			
	nombre total de licenciés 2023-24			
	nombre de Valserhonois			
	nombre de licenciés issus de la CCPB (dont Valserhône)			
	nombre de licenciés hors CCPB			
	nombre de compétiteurs (jeunes)			
	justificatif de la fédération	obligatoire - fournir en pièce jointe une attestation de votre fédération		
4- implication dans la vie locale	événement sportif fédéral (compétition régional, challenge départemental, etc...)	nombre	nom des manifestations	
	projet sportif souhaité ou proposé en lien avec le projet éducatif territorial de la ville (actions péri ou extrascolaire en lien avec la collectivité).			
	événement sportif ouvert à tous			
	partenariat avec la collectivité pour une action d'ouverture du sport à tous ou d'initiation (sport dans les quartiers, sport en temps scolaire primaire) ou action de solidarité (téléthon, etc.)			
5- sport santé	conduite d'actions sport santé en direction	préciser	indiquer intitulé des actions et partenaires éventuels	
	du bel âge ?			
	tous publics ?			
	enfants d'âge primaire ?			
	Adultes			
	publics spécifiques			